



COMMUNE DE MONTOIRE SUR LE LOIR

DEMANDE DE MATERIEL (à faire au minimum 3 semaines avant évènement)

A retourner par mail : contact@mairie-montoire.fr ou à déposer à l'accueil de la Mairie

Nom de l'Association :

Responsable : NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

Date de la manifestation :

Lieu :

Nom de la manifestation :

MATERIEL

	Stock	demandé	accordé	<i>Enlèvement le :</i>	<i>Restitution le :</i>
				Quantité enlevée	Quantité restituée
Tables de cantine de 1,60 m	7				
Tables pliantes de 2 m	20				
Tables avec tréteaux de 3,50 m	17				
Bancs de cantine	19				
Bancs pliants	52				
Chaises plastiques	123				
Grilles caddy (exposition)	13				
Barrières	86				
Panneaux (route barrée, sens interdit, ...) à préciser	/				
Plots béton (sécurisation vigipirate, ...)	6				
Armoires électriques triphasé	4				
Coffrets électriques triphasé	2				
Blocs 6 prises mono protégé	12				
Rallonges élec. Tri - préciser nombre et longueur	12				
Rallonges élec. mono - préciser la longueur	5				
Guirlande "guinguette" - préciser la longueur	/				
Robinet d'eau (Quartier Marescot - la Gare - Ladoumègue) à préciser					
Panneaux affichage entrées de ville *	8				
Isoloirs	10				
Urnes	5				
Bar buvette 3,5 m (ancien bar)	10				
Caution : (matériel) : 100 €					
Barnums "parapluie" blanc 3 x 3 + lestages (4 par barnum)	10				
Barnums "parapluie" blanc 6 x 3 + lestages (4 par barnum)	5				
Comptoirs buvette barnum parapluie (3ml) avec jupe et connecteurs	4				
Podium roulant (48 m ²) - suivant conditions**	1				
Dortoirs Pasteur *** (remplir feuille spéciale)					
Caution : (barnum(s),podium, dortoir) : 1 000 €					
Container vert	géré par le SYVALORM 02 43 35 86 05				
Container jaune					
SIGNATURE DU DEMANDEUR (Etat des lieux)					

* installé et désinstallé par service technique.

nettoyage à la charge de l'asso (48h max après manifestation sinon facturation 1h d'employé municipal)

** installé et désinstallé par service technique. Manifestation Intra-muros, ouverte à tout public et sur terrain stabilisé.

À partir de la 2ème fois : TH du tps passé + nbre de kms (DDCM 82-2025)

*** gratuit 1 manifestation/année À partir de la 2ème fois : 4€50 par nuitée et par lit (DDCM 79-2025)

Chèque de caution et attestation d'assurance de l'association OBLIGATOIRES pour toutes réservations

Le :

Accordé le :

signature du demandeur

Le Maire,

Si observation(s) les inscrire au dos de cette feuille et cocher la case ci-contre

